

**Zeitschrift:** Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie  
**Herausgeber:** Office fédéral de l'énergie  
**Band:** - (2007)  
**Heft:** 2

**Artikel:** "Le potentiel d'économie est énorme!" : Interview  
**Autor:** Kaufmann, Michael / Buchs, Matthieu  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-641977>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## «Le potentiel d'économie est énorme!»

### INTERNET

«Stratégie d'efficacité énergétique pour un avenir énergétique durable»:  
[www.bfe.admin.ch](http://www.bfe.admin.ch)

Le débat sur l'amélioration de l'efficacité énergétique est bel et bien lancé en Suisse. Au début janvier 2007, le groupe stratégique SuisseEnergie mettait en consultation son projet de stratégie d'efficacité auprès des partenaires du programme. Analyse des premières critiques et point de la situation avec Michael Kaufmann, vice-directeur de l'OFEN et chef du programme SuisseEnergie.

**Efficacité énergétique: l'expression est aujourd'hui sur toutes les lèvres et est souvent présentée comme le remède miracle à nos problèmes énergétique et climatique. S'agit-il d'un simple effet de mode?**

Absolument pas. Il s'agit d'une véritable prise de conscience. Sans mesure d'efficacité, on court d'une part le risque d'une rupture d'approvisionnement énergétique et d'une dépendance croissante par rapport à l'étranger, et d'autre part celui d'une charge accrue pour l'environnement découlant des émissions de CO<sub>2</sub>. En outre, le potentiel d'économie d'énergie par l'amélioration de l'efficacité est énorme. Dans la rénovation des bâtiments, on parle d'économie à hauteur de 50% d'ici à 2035. Au niveau des voitures de tourisme, la diminution de la consommation pourrait être de 40%.

**C'est donc ce qui a motivé les responsables du programme SuisseEnergie à définir une stratégie d'efficacité énergétique?**

L'efficacité énergétique a toujours été un thème central du programme mais n'a jamais été abordée de manière globale. Nous voulions y remédier et en faire encore plus. Nous souhaitions développer une approche commune à tous les partenaires: cantons, cités de l'énergie, agences, réseaux et entreprises. En outre, nous voulions également développer une stratégie cohérente

pour tous les secteurs. Car tout est lié. Prenons l'exemple du bâtiment. Son efficacité énergétique dépendra évidemment de son isolation. Mais elle dépendra également de l'installation technique, de l'éclairage, des appareils électriques utilisés... D'autre part, nous tenions avec cette stratégie à regarder au-delà de la fin de l'étape actuelle du programme prévue pour 2010. Les mesures doivent être discutées aujourd'hui pour être véritablement efficaces dans dix ou vingt ans.

**Plaçons, si vous le voulez bien, ce papier stratégique de SuisseEnergie dans un contexte plus vaste. L'amélioration de l'efficacité énergétique est la principale mesure citée par le Conseil fédéral en février 2007 pour assurer notre approvisionnement énergétique. La tâche a alors été donnée au Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) d'élaborer, d'ici fin 2007, un plan d'actions pour l'efficacité énergétique. Ces deux papiers sont-ils liés?**

Ils sont liés dans la mesure où ce sont les mêmes personnes qui les élaborent. Leurs objectifs sont toutefois différents. Le papier stratégique de SuisseEnergie contient une série de propositions et de mesures ambitieuses définies et prises de manière volontaire par les partenaires du programme. Le plan d'actions du DETEC sera

plus condensé et déterminera les actions les plus pragmatiques à prendre au niveau légal. On peut formuler les choses ainsi: le papier stratégique de SuisseEnergie est la base qui servira à rédiger le plan d'actions qui contiendra lui des mesures très concrètes pour la promotion de l'efficacité énergétique.

**Quels sont les secteurs où l'efficacité énergétique doit en priorité être améliorée?**

Notre priorité va aux secteurs de la rénovation des bâtiments, de la mobilité, des appareils et moteurs électriques ainsi que de l'utilisation de l'énergie dans l'industrie.

**Selon les experts, les technologies devant nous permettre de grandes économies d'énergie, sans perte de confort, sont aujourd'hui déjà disponibles. Pourtant la consommation d'énergie ne cesse de progresser en Suisse. Entre 2004 et 2005, la hausse était de 1,3%. Comment expliquer cela?**

Les technologies sont en effet disponibles. Dans presque tous les secteurs, il existe aujourd'hui une gamme de produits confor-

mier pas en direction d'une amélioration de l'efficacité énergétique.

**Ne faut-il pas songer à des mesures plus radicales lorsque les objectifs fixés lors de ces négociations ne sont pas tenus?**

Si les objectifs établis dans le cadre de conventions ne sont pas atteints, alors oui, il faut pouvoir aller plus loin. Nous voulons saisir la possibilité que nous avons d'agir directement au niveau légal en établissant des ordonnances. Nous pouvons ainsi définir des standards et même retirer certains produits du marché. Nous voulons sérieusement envisager ce genre de démarche et accélérer le processus. Surtout que les nombreux amendements ou interventions faites par le Parlement durant sa session de printemps nous encouragent à aller dans cette voie. Je trouve que cette manière de procéder en deux étapes est bonne. Elle offre une chance économique aux entreprises qui commercialisent des produits énergétiquement efficaces. Elle agit comme une stimulation à l'innovation. Nous venons par exemple de signer une convention avec l'in-

**«DANS PRESQUE TOUS LES SECTEURS, IL EXISTE AUJOURD'HUI UNE GAMME DE PRODUITS CONFORME À NOTRE VISION DE LA SOCIÉTÉ À 2000 WATTS.»**

me à notre vision de la société à 2000 watts: le bâtiment MINERGIE-P, la voiture consommant 3 l/100 km, les appareils électriques de la classe énergétique A... Le problème, et c'est là que doit intervenir SuisseEnergie, c'est d'amener sur le marché les technologies qui ne sont pas encore totalement concurrentielles. Prenons l'exemple des pompes à chaleur. Quasiment compétitives à l'échelle des villas individuelles, elles sont encore trop chères pour les grands bâtiments. Il faut réfléchir à un système d'incitation pour que la technologie trouve rapidement son chemin sur le marché. Le but n'est pas la subvention à tout va mais un système incitatif modéré, avec taxes ou subsides, qui diminue avec le temps. C'est le seul moyen d'endiguer l'augmentation annuelle de la consommation d'énergie.

**Vous évoquez des taxes ou encore des subventions. Est-ce à dire que vous reconnaisez l'inefficacité des mesures de type volontaires?**

Non. En premier lieu, il convient de préciser que ces mesures volontaires sont prescrites par la loi. Il est vrai que négocier avec les milieux professionnels nécessite beaucoup de temps et que cela peut être vu comme un désavantage. Mais lorsqu'un partenaire intègre le système, alors sa participation est totale. Ces mesures volontaires sont un pre-

objectifs de Kyoto. La taxe sur l'énergie, c'est en vue de l'après Kyoto. Elle sera à discuter sur la base de la nouvelle politique climatique de la Suisse.

**Dans votre stratégie, il est également question d'un fonds d'efficacité énergétique. Pouvez-vous nous en dire plus?**

Il s'agit d'un fonds pour soutenir des projets d'efficacité énergétique répondant à des appels d'offre. Nous avions pensé à cette mesure pour la deuxième étape mais elle pourrait entrer plus rapidement que prévu en vigueur car elle a déjà obtenu l'aval du Parlement dans le cadre de la nouvelle loi sur l'énergie. J'en suis particulièrement heureux. Ce fonds pourrait démarrer dès 2008 avec un crédit de CHF 16 millions par an.

**SuisseEnergie veille à une meilleure diffusion sur le marché des technologies les plus efficaces énergétiquement. Le comportement des utilisateurs est-il pris en compte?**

Bien entendu. Mais il faut être clair. Nous n'avons pas les moyens financiers pour faire de grandes campagnes de communication avec pour objectif de modifier le comportement des utilisateurs. De plus, je doute personnellement de l'efficacité de telles mesures. L'utilisateur change son comportement seulement s'il a un intérêt financier ou matériel à le faire. Pour changer le comportement il faut changer l'économie, d'où l'idée d'une taxe sur l'énergie.

**Que va-t-il se passer maintenant avec ce papier stratégique sur l'efficacité énergétique?**

En premier lieu, il faut attendre la fin des prises de position des partenaires. Nous en avons déjà reçu un certain nombre. Assez positives dans l'ensemble, il y en a également de plus critiques. Spécialement en ce qui concerne les deuxième et troisième étapes de la mise en œuvre de la stratégie. Les cantons souhaiteraient notamment que nous nous concentrions davantage sur la période allant jusqu'à 2010 avant de prendre des décisions sur le long terme. Je peux les comprendre. L'important était d'ouvrir une discussion plus profonde sur le thème. Personnellement, je trouve qu'il faut aussi avoir des visions.

*Interview: Matthieu Buchs*

dustrie suisse des télécommunications pour des mesures d'efficacité dans les décodeurs pour télévision numérique. Nous sommes en train d'établir une étiquetteEnergie volontaire avec la branche professionnelle pour les machines à café...

**Comment la stratégie de l'efficacité énergétique de SuisseEnergie sera-t-elle mise en œuvre?**

La mise en œuvre aura lieu par étapes afin de permettre aux foyers et aux entreprises de disposer d'assez de temps pour les adaptations nécessaires. Dans une première étape, jusqu'en 2010, le programme prévoit de s'appuyer sur les mesures et les structures existantes. De nouveaux éléments, notamment suite aux récentes décisions du Parlement, pourront toutefois être intégrés. Durant la deuxième phase, jusqu'en 2020, de nouveaux instruments comme par exemple une taxe sur l'énergie seront à discuter sérieusement. Dans la troisième phase, jusqu'en 2030, le degré d'intervention de la politique d'efficacité énergétique devra s'accroître progressivement si l'on souhaite atteindre l'objectif de la société à 2000 watts.

**En quoi consiste cette taxe sur l'énergie?**

L'idée n'est pas nouvelle. Elle remonte aux années 1990. Elle est à la base de la loi sur le CO<sub>2</sub> qui doit nous aider à atteindre les